



Arrimage arbitraire d'une tonnelle d'un tiers sur le muret voisin

Par **fimina**, le **08/04/2008** à **11:07**

Bonjour,
J'ai érigé un muret sur mon terrain, sur lequel sont fixés des piquets pour tension de grillage.
Or, depuis quelque temps, mon voisin a délibérément tirés des fils de fer accrochés à ces piquets jusqu'à une tonnelle, ce qui m'inquiète beaucoup, vu que nous habitons une région soumise au mistral et tramontane.
A plusieurs reprises, j'ai détaché ces fils de fer, mais maintenant, il les a fixé assez bas afin que je n'y aie plus accès.
Je crains l'arrachement de ma clôture en cas de grand vent.
Quelle peut être ma démarche, sans déclencher des hostilités?
Merci et meilleures salutations.
N.ANDRE